



Avril 2019

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 165

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Le Père de Montfort et les Grands Carmes*Le mot de l'aumônier*

On sait que la très sainte Vierge Marie a indiqué Elle-même à Louis Grignion sa vocation sacerdotale « avec une telle évidence qu'il n'eut jamais aucun doute à ce sujet ». À Rennes, toutes les fois qu'il allait en classe, « il ne manquait jamais d'entrer dans l'église des Carmes pour y faire ses prières, et il s'y tenait souvent un temps considérable, devant une image de la Sainte Vierge ». Une des grâces les plus signalées fut celle qu'il y reçut, « en cet endroit même, comme il le découvrit quelques années après à un des compagnons de ses travaux », d'apprendre que « Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique ». Ainsi, « c'est aux pieds de Notre-Dame de la Paix que Montfort dirigea définitivement sa vie vers le sacerdoce ». De sorte « qu'il ne lui resta pas là-dessus le moindre doute et qu'il n'eût pas même besoin d'y délibérer davantage ». Oui, « la Madone de l'église des Carmes était bien pour lui Notre-Dame de la Paix »¹.

Le couvent des Carmes de Rennes se trouvait juste en face de l'établissement des jésuites que fréquentait le jeune Grignion. Il ne se rattachait pas à la réforme des Carmes déchaux (o.c.d.), mais à la réforme de Touraine des Grands Carmes.

Voici ce qui distingue ces deux branches de l'Ordre du Carmel. Le sommet de la vie d'oraison a été atteint dans la branche des Carmes déchaux, avec saint Jean de la Croix, et des Carmélites déchaussées, avec sainte Thérèse d'Avila. Mais le sommet de la vie d'union à Marie a été atteint chez les Grands Carmes de la Réforme de Touraine. Les principales figures de ce sommet de l'union à Marie sont : Marie de Sainte-Thérèse (1623-1677), tertiaire du Carmel à Gand, et le R.P. Michel de Saint-Augustin (1621-1684), son directeur spirituel (illustration). La première a laissé par écrit son expérience mystique publiée sous le titre *la Vie d'union à Marie*², et le second a laissé un court traité intitulé *De la vie Marie-forme*³ qui en systématise la doctrine.

Marie de Sainte-Thérèse décrit ainsi son expérience : « J'ai été gratifiée, ces jours-ci, de la présence de l'aimable Mère et de l'aimable Père... Je les ai eus constamment dans le regard de l'esprit. Leur souvenir et leur image étaient comme imprimés dans l'intelligence et dans la connaissance, d'une manière habituelle et essentielle, sans la moindre intervention active de ma part. [...] Ce que je voyais était une forme, une image, distincte et cependant indistincte. La contemplation était à la fois claire et obscure »⁴. Montfort a bénéficié de la même grâce et il n'a pas eu peur de faire chanter par les foules dans son cantique intitulé *le Dévot esclave de Jésus en Marie*, ces vers : « Voici ce qu'on ne pourra croire : Je La porte au milieu de moi, Gravée avec des traits de gloire, Quoique dans l'obscur de la foi »⁵. Jean-Baptiste Blain, ami du Père de Montfort, reçut de lui cette confidence : « Il m'avoua que Dieu le favorisait d'une grâce fort particulière, qui était la présence continue de Jésus et de Marie dans le fond de son âme. J'avais peine à comprendre une faveur si relevée, mais je ne voulus pas lui en demander l'explication ; et peut-être n'aurait-il pas pu me la donner lui-même, il y a, dans la vie mystique, des opérations de grâce inexplicables aux âmes mêmes qui en sont favorisées »⁶. La thèse est la suivante : l'union à Jésus et à la divinité est plus étroite en faisant intervenir Marie explicitement qu'en ne le faisant pas. La raison en est que les deux termes de l'union, l'âme et la divinité, sont tellement distantes et éloignées⁷ qu'elles ne sont facilement adaptables l'une à l'autre. C'est la Vierge Marie qui va favoriser cette adaptation et rendra l'union à Dieu plus intime.

La mission spirituelle mariale et ecclésiale de Montfort est d'avoir diffusé, dans le peuple chrétien, la doctrine mariale que les Grands Carmes avaient expérimentée, pour ainsi dire, en laboratoire⁸.

Abbé Guy Castelain+

¹ Louis Le Crom, *Saint Louis-Marie Grignion de Montfort*, Éditions Clovis, 2003, pp. 58-59.

² *Les Cahiers de la Vierge*, n° 15, Éditions du Cerf + Juvisy, mai 1936. Marie de Sainte-Thérèse (1623-1677) est décédée quatre ans après la naissance de Louis Grignion (1673-1716). Ils ne se sont pas connus.

³ Appendice de l'*Introduction à la vie intérieure*, Parole et Silence, 2005, pp. 570-612. L'auteur (1621-1684) est mort quand Louis Grignion avait 11 ans.

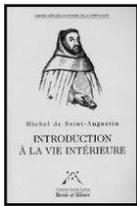
⁴ *Op. cit.* pp. 37-38.

⁵ Cantique 77, str. 15. *Œuvres complètes*, Le Seuil, 1966, p. 1318. On trouve des traces de son expérience dans d'autres cantiques.

⁶ *Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignion de Montfort*, par Jean-Baptiste Blain, p. 340. *Documents et recherches*, vol. II, C. I. M., Rome, 1973, p. 191.

⁷ D'une part, en raison de la distance qu'il y a entre le Créateur et la créature ; d'autre part en raison des conséquences du péché.

⁸ Voir encadré de la page suivante sur le *Traité de la vie Marie-forme*.



La vraie dévotion et le *Traité de la Vie Marie-forme*

Quoique Louis Grignion ait fréquenté assidûment la chapelle des Grands Carmes de Rennes, on ne sait pas s'il les a fréquentés personnellement, par exemple, par des entretiens. Cependant, le rapprochement d'un passage du *Traité de la vraie dévotion* et du premier chapitre du traité *De la vie Marie-forme* n'est pas sans signification.

Il est très probable, par contre, que les écrits de Marie de Sainte-Thérèse et de Michel de Saint-Augustin circulaient dans les couvents des Grands Carmes, qu'on les lisait et les faisait connaître.

On peut même conjecturer que Louis Grignion a eu connaissance de la doctrine mariale des Grands Carmes par le rapprochement des textes. Cette pratique repose sur la critique interne des textes et n'est pas une preuve en soit. Cependant, elle est suffisante pour établir une probabilité sérieuse.

Le chapitre 1 du traité *de la Vie Marie-forme et mariale, en Marie pour Marie*, de Michel de Saint-Augustin (1671), porte ce titre : *De même que nous pouvons vivre une vie déiforme et divine, ainsi pouvons-nous vivre une vie « Marie-forme » et mariale, c'est-à-dire une vie menée selon le bon plaisir de Marie et dans son esprit*. On peut y lire le passage suivant : *« Saint Ambroise souhaitait que l'esprit de Marie vécut en nous de cette manière lorsqu'il disait "qu'en tous soit l'âme de Marie, pour qu'Elle glorifie le Seigneur, que soit en nous l'esprit de Marie pour qu'il exulte en Dieu son Sauveur". Et moi j'ajoute : que l'esprit de Marie soit en nous tous afin que nous vivions de cet esprit ; et que cet esprit demeurant en nous fasse lui-même nos œuvres pour nous et soit ainsi principe de vie pour nos âmes. »*

On peut lire au numéro 217 du *Traité de la vraie dévotion* (1712) : *« L'âme de la Sainte Vierge se communiquera à vous pour glorifier le Seigneur ; son esprit entrera en la place du vôtre pour se réjouir en Dieu, son salutaire, pourvu que vous vous rendiez fidèle aux pratiques de cette dévotion »*. Montfort cite, à l'appui de son affirmation, saint Ambroise : *« Que l'âme de Marie soit en chacun pour y glorifier le Seigneur ; que l'esprit de Marie soit en chacun, pour s'y réjouir en Dieu. »*

En raison de la référence explicite au texte de saint Ambroise, cité de part et d'autre, il ressort, du rapprochement des deux traités, une certaine filiation spirituelle. Et il est plus aisé de croire que Montfort a eu connaissance des textes carmélitains de la Réforme de Touraine que de refuser cette hypothèse.

Le *Traité* de la *vraie dévotion*



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. L'auteur en est arrivé au § 2 de l'article 3 de la section II du chapitre II de la 2^e partie (cf. lignes en caractères gras), c'est-à-dire au n° 208 du *Traité*. Il passe donc au commentaire de ce n° 208.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133)

Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion (134-212)

Section I. Énumération des motifs eux-mêmes (134-182)

Section II. Figure biblique de la parfaite dévotion (183-212)

Art. 1. Histoire de Jacob et Ésaü (184)

Art. 2. Sens littéral et spirituel de cette histoire (185-200)

Art. 3. La Sainte Vierge et ses esclaves d'amour (201-212)

§ 1. Marie aime ses esclaves d'amour (201-207)

§ 2. Marie entretient de tout, ceux qui se sont abandonnés totalement à Elle (208)

De même que l'amour appelle l'amour, de même la confiance appelle le dévouement, et la confiance absolue le dévouement sans limites. Les esclaves d'amour se sont abandonnés totalement à Marie. Ils se sont donnés à Elle, corps et âme, pour le temps et l'éternité. En revanche Marie les entretient de tout pour le corps comme pour l'âme, pour la vie naturelle comme pour la vie surnaturelle.

Non seulement Elle leur donne des habits doubles, mais Elle leur présente à manger les mets les plus exquis de la table de Dieu. C'est-à-dire qu'Elle leur présente le pain eucharistique, sur lequel Elle a plein pouvoir. Jésus n'est-Il pas, là comme partout, le fruit de vie qu'Elle a mis au monde ? Aussi, multiplie-t-Elle ses invitations pour amener tous ses enfants à s'asseoir à sa table sainte, afin de manger le pain qu'Elle leur a pétri, et de boire le vin qu'Elle leur a mêlé (Prov. IX, 5 ; Cant. V, 1).

Puis, comme Elle est la Trésorière et la Dispensatrice de toutes les grâces du Très-Haut, Elle en réserve une bonne portion, et la meilleure, pour entretenir ses enfants et serviteurs. Ceux-ci sont vraiment portés à la mamelle, selon la parole du prophète Isaïe (Is. LXVI, 12). Elle leur donne une telle suavité à porter le joug du Seigneur, qu'ils n'en sentent

presque pas la pesanteur. L'huile de la dévotion et de la ferveur dans laquelle Elle baigne ce joug, en diminue la rudesse et le poids, jusqu'à faire croire que le bois de ce joug en est pourri, selon la parole du même prophète (Is. X, 27).

N'est-ce pas du reste ainsi qu'agissait Rébecca à l'égard de Jacob ? Tout ce qu'elle avait de mieux, soit en fait de vêtements, soit en fait de nourriture, était réservé à son enfant de prédilection. Et elle ne craignait pas de mettre à sa disposition même les animaux du bercail paternel, pour l'aider à obtenir les bonnes grâces de son père.

À suivre

Doctrina cum Pietate, Pietas cum doctrina



Le Père de Montfort s'est toujours appliqué à infuser la doctrine dans ses dévotions et à traduire en formule de dévotion sa doctrine. Nous en avons un magnifique exemple avec la *Petite Couronne* (appelée *Chapelet du saint Esclavage*) qu'il a lui-même composée. Il en parle dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* (n^{os} 234 et 235).

Dans l'oraison qui vient clore la *Petite Couronne* pour la *Prière du matin* de ses Filles de la Sagesse, on retrouve la doctrine du *Traité de la vie Marie-forme* de Michel de Saint-Augustin (cf. passage en caractères **gras**). Selon le témoignage du R.P. Marcel Gendrot (+), s.m.m., on remarquera que cette oraison est une des formules de renouvellement de la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie* pour tous les jours (cf. passage en italique). La voici :

Je vous salue Marie, Temple auguste de la très sainte Trinité. Je vous salue Marie, ma chère Maîtresse, ma bonne Mère, la Reine de mon cœur, ma vie, ma douceur et mon espérance après Jésus, mon cœur et mon âme ; *je suis tout à Vous et tout ce que j'ai Vous appartient*. Ô Vierge bénite par-dessus toutes les pures créatures ! **Je Vous prie qu'aujourd'hui votre âme soit en moi pour glorifier le Seigneur ; que votre esprit soit en moi pour se réjouir en Dieu.** Ô Vierge fidèle ! Mettez-Vous comme un cachet amoureux sur mon cœur, afin que par Vous et en Vous je sois trouvé fidèle à mon Dieu. Ô Mère bénigne ! Faites-moi la grâce de me mettre aujourd'hui au nombre de ceux [celles] que vous aimez, enseignez, nourrissez, dirigez et protégez comme vos enfants. Ô Souveraine des Cieux ! Ne permettez pas qu'il y ait quelque chose en moi qui ne Vous appartienne, parce que j'y renonce dès à présent. Ô fille du Roi des rois, dont la principale gloire est au-dedans, ne permettez pas que je me dissipe dans les choses visibles et passagères, mais faites que, par une abondance de grâces, je sois toujours occupé(e) au-dedans de moi, pour y trouver en Dieu mon plaisir, mon trésor, mon honneur, ma gloire et mon repos, afin que par le Saint-Esprit, votre fidèle Époux, et Vous sa fidèle Épouse, Jésus-Christ, votre très cher Fils, soit parfaitement formé dans nos cœurs à la plus grande gloire de Dieu notre Père, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Référence : *Œuvres complètes*, Le Seuil, 1966, p. 844. Cette oraison a été reprise et adaptée pour les fidèles dans le *Livre d'Or*, pages 657-658. Les deux textes ont reçu l'imprimatur.



Lettres reçues



❖ « *Quelle belle grâce de pouvoir commencer l'année (nouvelle année liturgique) par une Retraite Mariale Montfortaine (3 au 8 décembre 2018) ! Quelle surprise lorsque j'apprends, dès le premier jour, que saint Joseph est le "patron" des consacrés... J'ai apprécié l'ensemble de la retraite qui a été un exposé, non pas d'une dévotion sentimentale, mais doctrinale. Le Père de Montfort propose une vie mariale solide, réelle, tendre et filiale. Mais ce que j'ai préféré, c'est la "théologie du saint Esclavage". Si le terme "esclave" m'était auparavant un peu étrange, désormais je l'aime beaucoup. Je ne veux être que cela : esclave d'amour de la très sainte Vierge Marie et de son divin Fils. Pendant la retraite, j'ai pu comprendre aussi bien d'autres choses... »* »

❖ « *Je suis parfaitement d'accord avec la personne qui a écrit que si le bulletin n'est disponible que sur Internet, il n'est pas lu. L'été, lorsque je suis débordée, je ne lis pas le bulletin. Mais dès que j'ai plus de temps, je le fais. S'il n'était pas imprimé, je ne le lirais que rarement.* »

❖ « *Grâce à Montfort, j'ai reçu cet enseignement qui – et là je cite simplement le Secret de Marie – "d'une manière douce et proportionnée à la faiblesse humaine, d'une manière sûre et sans crainte d'illusion" amène aux pieds de Marie, ce moule vivant de Dieu.* »

❖ « *Votre bulletin continue de nous faire progresser dans notre servitude à Notre-Dame chaque mois.* »

❖ « *Votre bulletin... nous fait découvrir des saints, des bienheureux que nous ne connaissions pas et nous incite à en savoir plus sur eux... Le fait de reprendre le Traité de la vraie dévotion et le Secret de Marie nous permet de mieux approfondir la spiritualité de saint Louis-Marie de Montfort.* »



La Tradition méditée à la Montfort dans le Rosaire

Deuxième mystère glorieux

L'Ascension

Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette deuxième dizaine en l'honneur de votre triomphante Ascension, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, une ferme espérance et un désir ardent du Ciel. Ainsi soit-il.

Notre Père... [Puis aux 10 Ave :]

1. Jésus-Christ, après sa Résurrection, déclara à ses Apôtres : « *Toute puissance M'a été donnée au Ciel et sur la terre* » (Mt XXVIII, 18).

2. Il leur dit encore : « *Comme mon Père M'a envoyé, Moi aussi Je vous envoie* » (Jn XX, 21).

3. Il leur commanda aussi en ces termes : « *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au Nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit* » (Mt XXVIII, 19).

4. Il les rassura de cette manière : « *Voici que Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps* » (Mt XXVIII, 20).

5. Il leur fit cette promesse : « *Je vais vous envoyer l'Esprit-Saint promis par mon Père* » (Lc XXIV, 49).

6. Jésus leur avait déjà dit auparavant : « *Recevez l'Esprit-Saint. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés* » (Jn XX, 22 et 23).

7. Quarante jours après sa Résurrection, Jésus conduisit ses Apôtres sur le Mont des Oliviers, vers Béthanie, et, levant les mains, Il les bénit (Lc XXIV, 50).

8. Pendant qu'Il les bénissait, Il se sépara d'eux et fut enlevé au Ciel (Lc XXIV, 51).

9. Deux anges vinrent dire aux Apôtres : « *Hommes de Galilée, pourquoi vous attardez-vous à regarder le Ciel ?* (Act. I, 11).

10. Quant aux Apôtres, après avoir adoré le Christ, ils revinrent à Jérusalem, remplis d'une grande joie, pour attendre le Saint-Esprit (Lc XXIV, 52).

Gloire au Père... [Puis :]

Grâces du mystère de l'Ascension de Jésus-Christ, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment célestes. Ainsi soit-il.

Retraites Mariales Montfortaines pour l'année 2019



❖ Retraite au Moulin du Pin (53)

du 17 au 22 juin 2019 (mixte, 19 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

❖ Retraite à Etcharry (64)

du 8 au 13 juillet 2019 (mixte, 29 places)

Directeur de la retraite : à préciser

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat ☎ 05.59.65.70.05.

❖ Retraite au Trévoux (29)

du 15 au 20 juillet 2019 (mixte, 24 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

❖ Retraite à l'Étoile du Matin (57)

du 22 au 27 juillet 2019 (mixte, 36 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Chauvet

Renseignements et inscriptions :

L'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.

❖ Retraite à Enney (CH)

du 22 au 27 juillet 2019 (mixte, 24 places)

Directeur de la retraite : abbé C. Pellouchoud

Renseignements et inscriptions :

Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.

❖ Retraite au Moulin du Pin (53)

du 2 au 7 décembre 2019 (mixte, 19 places)

Directeur de la retraite : abbé G. Castelain

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.



❖ **2 665 membres** au 31 mars 2019.

❖ Le samedi **6 avril 2019**, la Messe est célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ **Les reçus fiscaux pour les dons** sont à demander au moment du don (ordre : C.M.R.C. – F.S.S.P.X). 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 100 € donne droit à une réduction d'impôt de 66 €, ce qui ramène votre contribution au fonctionnement de la Confrérie à 34 €.

❖ **Adresse mél** : cmrc@fsspx.fr

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.